

à classer Vézelay (Yonne) place Belle-Croix.  
ce 9 Septem<sup>r</sup> 1918.

Monsieur Tère

Monsieur le Bâtonnier.

Permetty-moi de vous signaler une situation à laquelle votre excellent cœur s'intéressera :  
mon cousin René Tère se meurt, ici, d'un mal qui ne pardonne pas, arrivé au point où il en est (phtisie pulmonaire) - le médecin prescrit la mort à brève échéance. J'ai pu en quelques jours de vous, sachant j'en suis sûr l'interprète sur la fausseté de votre cousin, serais-ent, au même temps qu'une recommandation de l'Ordre à l'un des Sièges, une recommandation pour la femme et la mère - Oh je vais auili, j'en suis sûr, au devant de votre pitié - voici les quelques notes que j'ai pu vous envoyer sur mon ami : René Tère, qui est dans sa 37<sup>e</sup> année, était sergent dans un régiment d'infanterie Paragon, à la bataille de la Marne, en Septem<sup>r</sup> 1914, il fut gravement blessé au pied - Guéri de cette blessure, il se mit, un peu fatigué de sa blessure, à continuer son service militaire. Le cours de guerre n'était pas alors facile - ment obtenue. Tère ne l'eut pas.  
Après avoir été saigné, pour son mal de



patrimoine dans un sanctuaire du hidi, notre  
cousin avait, malgré la difformité des médecins,  
résisté la vie du dalaï - la rigueur du froid, si  
dangereuse pour lui, l'empêchait de  
recevoir fidèle à la barre. L'accès eurent  
à lui survivre quand, terrali par son mal,  
notre jeune cousin dut s'abriter ici la  
quin dernière - depuis il n'a pu se lever, au  
froid à une fièvre terrible (39 et même  
41° par fois) et, comme j'eus le di plus  
haut, la mort est proche.

Mon frère a trois enfants dont l'aîné a  
9 ans - n'ayant pas un agenda, j'en fais  
vous dire l'auteur de son inscript. au  
barreau, mais je sais qu'il a été principal  
élève d'Orani puis titulaire d'agrégé.  
Bon juriste, il jaiguait la science  
du droit à un point tel de jura-  
ment. Sincère et lettré, il était très  
érudite, sans l'ombre de pédantisme, et  
avait un esprit dont la finesse et la  
verve était un régal dans les con-  
férences du dalaï. Nous perdrons en  
Mon frère un bon et spirituel  
cousin -

- Surtout de vous dire, Monsieur le Bata-  
nier, que si, par un miracle qui nul

n'est prévu, notre cousin revenait à la vie,  
la lettre que nous m'envoyez sera ignorée  
de tous, lettre que j'eus renvoyée des  
mau rituels de vacances.

Veuilly après, Monsieur le Bata-  
nier, l'expression de ma respectueuse sympathie,  
votre dévoué et fidèle  
Albert Meunier